

Charte Ethique

La Charte Ethique d'INTEROR vise à guider l'action, inspirer les choix et faire vivre les principes éthiques au quotidien de chaque employé, collaborateur, fournisseur et partenaire d'INTEROR.

Elle se fonde sur des valeurs partagées :

- ▶ **INTEGRITE – Agir avec Ethique:** Nous nous engageons à respecter les principes d'éthique, de qualité, d'honnêteté, à promouvoir un environnement de travail respectueux des droits de l'homme, des droits du travail, les lois, les réglementations en vigueur.
Chaque salarié, collaborateur, partenaire doit s'abstenir de tout comportement pouvant l'entraîner lui-même ou une autre personne ou l'entreprise dans une pratique illicite ou déloyale.
- ▶ **RESPECT – Vivre les différences:** Reconnaître et respecter les différences et les besoins de nos salariés, collaborateurs, partenaires, fournisseurs, clients c'est pour nous la garantie d'échanges constructifs et transparents fondés sur une confiance mutuelle.
- ▶ **ETRE SOCIALEMENT RESPONSABLE – Solidarité:** Ensemble nous assumons pleinement la responsabilité de nos actions envers nos salariés, collaborateurs, partenaires, fournisseurs, clients pour un respect durable de l'environnement.

Cette Charte Ethique est supportée par les Valeurs de l'entreprise, une Politique Interne, un Système de Management de la Qualité.

Calais, le 6 janvier 2022

La Direction Générale

G. WAROQUEAUX